

soulevés par les partis présents. Par exemple, il a été question des zones tampons qui devraient border les aires protégées, de la multiplication des infrastructures de transport, de l'impact des véhicules lourds sur le territoire et des ententes possibles entre les communautés locales et les compagnies qui voudraient être déchargées de l'obligation de restaurer à cent pour cent les sites. En plus de se référer à la lettre qui a été déposée, les participants ont fait mention d'un article dans *Gaïa Presse* au sujet de la Loi sur les mines et les lois concernant les activités minières. Cet article dénonce les dérogations presque totales à la Loi d'accès à l'information. A cette occasion, un député a demandé au CCEK de soumettre une proposition de modification à l'article 17 de la Loi sur les mines. Puisque l'article énonce les objectifs de la loi, le comité s'entend pour qu'une référence au développement durable y soit intégrée. Un membre suggère d'initier l'ébauche de la proposition qui circulera entre les membres.

On mentionne par ailleurs qu'il est possible de visionner la présentation du CCEK sur le site Internet de l'Assemblée nationale et qu'une retranscription de l'audition devrait y être disponible le 1^{er} septembre 2010.

4. À la dernière réunion, les membres avaient proposé plusieurs suivis possibles au rapport final sur le nettoyage des réservoirs d'eau au Nunavik. La secrétaire exécutive présente une liste ordonnant leurs suggestions et explique la démarche qui pourrait être adoptée. Après s'être entendu sur les paramètres à évaluer, le CCEK demande donc que, dans un premier temps, M. Benoit Barbeau (professeur, École Polytechnique de Montréal) soit contacté de sorte qu'il puisse élaborer une version préliminaire du cadre d'un futur projet pilote. Les membres montrent également leur intérêt pour que soit publié le rapport de ce chercheur sur le site Internet du CCEK.
5. Le comité se penche sur une version provisoire du prochain ordre du jour. Après avoir formulé quelques modifications et demandé des ajouts, le comité souhaite prolonger la période de réflexion à ce sujet.
6. Les membres confirment les dates et le lieu de la 125^e réunion du CCEK qui se tiendra les 6 et 7 octobre 2010 à Québec.

Stéphanie Benoit
Secrétaire exécutive
12 novembre 2010